



Schéma Martiniquais de Développement Economique

ENTREPRENDRE LA MARTINIQUE Vers une Performance Collective

PLAN D' ACTIONS 2008

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| ECO-LABELLISER ET STRUCTURER LE TISSU AUTOUR DE LA VALORISATION DES RICHESSES NATURELLES | 4 |
| DEVELOPPER DE NOUVELLES FONCTIONS POUR L'AGRICULTURE..... | 5 |
| Sécuriser le foncier : les Zones Agricoles Protégées Aménagées | 5 |
| Lancer la requalification de la terre..... | 5 |
| Lancer le Contrat d'Etudes Prospectives..... | 5 |
| SE REAPPROPRIER L'ESPACE MARITIME..... | 6 |
| Se doter d'outils stratégiques pour définir la politique de la Mer | 6 |
| Accompagner la stratégie de transbordement international..... | 6 |
| Mettre en place des aires protégées de biodiversité..... | 6 |
| Créer les conditions pour la mise en place d'un Pôle Mer | 6 |
| PROTEGER LE PATRIMOINE NATUREL | 7 |
| Valoriser la biodiversité | 7 |
| Garantir la préservation de la ressource en eau | 7 |
| VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ENERGETIQUE | 8 |
| Concevoir un bouquet énergétique..... | 8 |
| Mettre en place les outils..... | 8 |
| Mettre en place des mesures d'accompagnement..... | 8 |
| Mettre en place une expérimentation pour l'optimisation énergétique | 8 |
| RECONSTRUIRE LE TOURISME PATRIMONIAL | 9 |
| Programme de labellisation des produits touristiques | 9 |
| Programme de redynamisation des produits phares | 9 |
| Création de pôles touristiques | 9 |
| Structuration et professionnalisation des acteurs..... | 9 |
| Redynamisation de la commercialisation | 9 |
| ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS..... | 10 |
| MAITRISER LES RESEAUX STRATEGIQUES..... | 11 |
| Sécuriser et moderniser le réseau électrique..... | 11 |
| Assurer la couverture numérique du territoire..... | 11 |
| Mettre en place un réseau de transport multimodal..... | 11 |
| Garantir l'approvisionnement en eau | 11 |
| MODERNISER LE JEU DES ACTEURS ECONOMIQUES | 12 |
| Dynamiser le réseau d'accompagnement des acteurs économiques..... | 12 |
| Intégrer les usages TIC dans les entreprises | 12 |
| Accompagner la dynamique à l'export..... | 12 |
| Développer le concept d'éco-entreprises..... | 12 |
| Initier la Responsabilité Sociétale des Entreprises | 12 |
| ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DU NUMERIQUE..... | 13 |
| Se doter d'outils infrastructurels numériques performants..... | 13 |
| Développer les usages et services TIC non marchands | 13 |
| DYNAMISER PAR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AUTOUR DE POLES LABELLISES | 14 |
| Créer un Système d'Intelligence Economique | 14 |
| Mettre en place des plateformes de Recherche-Développement-Innovation..... | 14 |
| Dynamiser la recherche et l'enseignement supérieur | 14 |
| FAIRE DE L'ETRE HUMAIN UN ACTEUR DE SON DEVELOPPEMENT | 15 |
| RECREER LE LIEN FAMILIAL..... | 16 |
| Créer des lieux de vie à dimension intergénérationnelle | 16 |
| Repositionner la femme par le travail et dans la famille | 16 |

| | |
|---|-----------|
| Créer des relais pour favoriser l'insertion des jeunes | 16 |
| Professionnaliser les services à la personne | 16 |
| ADAPTER LE SYSTEME EDUCATIF | 17 |
| Elaborer un nouveau modèle éducatif | 17 |
| Elaborer une nouvelle politique culturelle..... | 17 |
| Faire du sport un élément du positionnement identitaire..... | 17 |
| ASSURER LE BIEN ETRE SOCIAL | 18 |
| Systematiser la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)..... | 18 |
| Mise en place d'outils pour favoriser la création de bassins de vie et d'emploi..... | 18 |
| Créer un projet pilote de nouvelle ville de développement durable | 18 |
| ASSURER LE BIEN ETRE ENVIRONNEMENTAL | 19 |
| Systematiser la pratique de la gestion des déchets | 19 |
| Développer la culture du risque..... | 19 |
| Limiter les impacts liés aux mutations environnementales | 19 |
| RENFORCER LES INSTITUTIONS POUR GARANTIR L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES | 20 |
| ORGANISER DURABLEMENT LE TERRITOIRE | 21 |
| Mettre en place un opérateur foncier unique | 21 |
| Mettre en place une Autorité Multimodale Unique de Transport..... | 21 |
| Définir les compétences d'une Autorité Energétique Régulatrice..... | 21 |
| Définir les compétences d'une Autorité Environnementale | 21 |
| TROUVER LES LEVIERS DU FINANCEMENT | 22 |
| Mettre en place une politique fiscale efficace | 22 |
| Innover dans les modes de financement privé..... | 22 |
| Définir une stratégie financière internationale | 22 |
| RATIONNALISER LE MARCHE DE L'EMPLOI..... | 23 |
| Mettre en place une politique prospective de la formation et de l'emploi..... | 23 |
| Systematiser la gestion territoriale de la ressource humaine | 23 |
| Créer une plateforme d'ingénierie de la formation..... | 23 |
| CREER LES CONDITIONS DE L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL..... | 24 |
| Rationaliser la coopération institutionnelle et privée | 24 |
| Mettre en place une politique aérienne offensive | 24 |
| PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE | 25 |
| PLAN DE FINANCEMENT GOBAL..... | 29 |

ECO-LABELLISER ET STRUCTURER LE TISSU AUTOUR DE LA VALORISATION DES RICHESSES NATURELLES

La Martinique a bénéficié à ce jour de dérogations qui, autorisant la moindre compétitivité, a garanti le maintien de ses productions sur un marché européen protégé.

Aujourd'hui, sur un marché mondial désormais marqué par une forte tendance à la libéralisation, elle sera dans l'obligation de produire biens et services compétitifs. Ce défi semble insurmontable, dans une économie où les éléments d'innovation comme les atouts numériques ou la recherche, ne sont pas encore suffisamment intégrés dans le processus de création de richesse.

Les opportunités nouvelles cependant, dans les modes de consommer, telles que la quête de bien-être, de l'authenticité, de la qualité, ouvrent des perspectives de positionnement sur le marché mondial.

Le concept **d'éco-labellisation** du territoire, prend dans ce contexte, toute sa signification, dans sa capacité à favoriser l'éclosion d'activités de production de biens et services, autour d'un bien commun : la valorisation encadrée de nos atouts naturels, de nos patrimoines culturels variés.

Redonner de nouvelles fonctions à la Terre, s'approprier l'Espace maritime, exploiter et valoriser les atouts physiques et géophysiques, autant d'orientations nouvelles qui peuvent permettre à la Martinique de se positionner comme pays producteur de savoirs-faires traditionnels et innovants, enrichis par un label reconnu.

Ces productions, désormais estampillées, devraient se distinguer pour donner au tourisme, jusque là ordinaire, un attrait spécifique.

Pour entrer dans cette nouvelle dynamique, l'année 2008, suivant le Plan d'Actions suivants, devrait surtout se concrétiser par

- la conceptualisation du concept d'éco-labellisation
- le lancement d'études prospectives permettant d'affiner les orientations,
- la mise en place d'outils et de mesures d'accompagnement,
- la mise en œuvre d'expérimentations.

| N° | Actions | Sous-actions |
|------------|---|--|
| 1-1 | Développer de nouvelles fonctions pour l'agriculture | 1-1-1 Mettre en place des dispositifs pour sécuriser le foncier (ZAPA) 1-1-2 Lancer un programme de requalification de la Terre 1-1-3 Lancer le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP) |
| 1-2 | Se réapproprier l'espace maritime | 1-2-1 Lancer le Contrat d'Etudes Prospectives sur les métiers de la mer 1-2-2 Accompagner la stratégie de transbordement portuaire 1-2-3 Mettre en place des aires protégées de biodiversité 1-2-4 Créer les conditions pour la mise en place du Pôle Mer |
| 1-3 | Préserver le patrimoine nature | 1-3-1 Valoriser la biodiversité 1-3-2 Garantir la préservation de la ressource en eau |
| 1-4 | Valoriser le patrimoine naturel énergétique | 1-4-1 Jeter les bases pour concevoir un bouquet énergétique 1-4-2 Mettre en place les outils d'accompagnement 1-4-3 Mettre en place les mesures d'accompagnement 1-4-4 Mettre en place une expérimentation pour l' optimisation énergétique |
| 1-5 | Reconstruire un tourisme patrimonial | 1-5-1 Lancer un programme de labellisation des produits touristiques 1-5-2 Redynamiser les produits phares 1-5-3 Aménager autour des Pôles Touristiques (EAT) 1-5-4 Initier une stratégie de structuration et de professionnalisation 1-5-5 Innover dans la commercialisation |



Action 1-1

DEVELOPPER DE NOUVELLES FONCTIONS POUR L'AGRICULTURE

Essentielle à l'économie comme à la préservation de l'environnement, l'agriculture représente un enjeu majeur pour l'avenir. C'est pourquoi une large réflexion sera lancée dans le cadre d'un **Contrat d'Etudes Prospectives** pour définir une nouvelle agriculture prenant mieux en compte les fonctions de production (agricole et énergétique) mais aussi d'aménagement et de préservation de la biodiversité. Cette multifonctionnalité exige que soit mise en œuvre parallèlement une **politique de protection foncière offensive** en même temps qu'un **processus de requalification de la terre**.

| | | |
|--|---|-------------------------|
| Responsables | Sécuriser le foncier : les Zones Agricoles Protégées Aménagées | |
| Chef de file : Chambre d'Agriculture | Il s'agit d'assurer la protection des espaces naturels et agricoles par les Zones Agricoles Protégées Aménagées (ZAPA) . Cette action s'articule avec la création d'un Opérateur Foncier (cf. action). | |
| Partenaires : Conseil Général, SAFER, Communes | <ol style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la procédure législative Finalisation de l'étude sur l'ensemble du territoire Aménagement des ZAPA dans 6 communes | 2008 2008 2008-09 |

| | | |
|---|--|--------------|
| Responsables | Lancer la requalification de la terre | |
| Chef de file : Conseil Régional | La nouvelle dimension souhaitée pour l'agriculture exige que soient mises en œuvre de nouvelles pratiques culturelles qui seront identifiées dans le cadre du CEP. Dans l'immédiat, il sera recherché, en collaboration avec le Groupe Régional Phytosanitaire (GREPHY), les moyens à mettre en œuvre pour assurer la décontamination des sols par les pesticides. | |
| Partenaires : Conseil Général, GREPHY | | 2008 2008 |

| | | |
|--|--|--------------|
| Responsables | Lancer le Contrat d'Etudes Prospectives | |
| Chef de file : UAG | Quelle agriculture pour demain : le CEP devrait permettre de définir les conditions (moyens humains, financiers, techniques...) pour assurer une diversification compétitive de l'agriculture dans le nouveau contexte international. | |
| Partenaires : Etat, Conseil Régional, Conseil Général, AGEFMA, partenaires sociaux | <ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un Comité de Pilotage Lancement de l'étude (diagnostic et recommandations) | 2008 2008 |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | UE |
|-----------------------------|-------------------|------------------|--------------|----------|
| Mise en place des ZAPA | 150 000 € | 75 000 € | 75 000 € | - |
| Requalification de la terre | 300 000 € | 150 000 € | 150 000 € | - |
| Lancement du CEP | 60 000 € | 30 000 € | - | 30 000 € |
| Total | 510 000 € | 255 000 € | 225 000 € | 30 000 € |



Action 1-2

SE REAPPROPRIER L'ESPACE MARITIME

La Mer reste encore un espace inexploité. Des **ressources halieutiques** encore préservées, la richesse des **écosystèmes**, la conjoncture favorable pour le développement du **trafic international** ou la **recherche appliquée** en font un espace qu'il convient de reconquérir pour offrir à la Martinique des opportunités de diversification.

| | | |
|--|---|-----------------|
| Responsables | Se doter d'outils stratégiques pour définir la politique de la Mer | |
| Chef de file : Région | Un diagnostic approfondi devrait permettre dans un premier temps d'anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives du secteur, puis d'identifier les articulations et les complémentarités à développer autour de la mer | 2008 2008-09 |
| Partenaires : État, Département Ifremer | | |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancement du CEP 2. Mise en place d'un Système d'Informations Halieutiques | |

| | | |
|--|---|-----------------|
| Responsables | Accompagner la stratégie de transbordement international | |
| Chef de file : CCIM | Dans le cadre de la réduction du trafic aérien, des opportunités s'offrent sur les nouvelles autoroutes maritimes ou dans le cadre de « escales-hubs » qu'il convient aujourd'hui de bien identifier. Il s'agit d'accompagner les initiatives déjà engagées par la Chambre de Commerce et d'Industrie dans cette dynamique. | 2008 2008-09 |
| Partenaires : Conseil Régional, armateurs, entreprises | | |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer une étude sur la stratégie portuaire à l'international 2. Identifier les opportunités de positionnement, les activités de logistiques, de services, et les infrastructures portuaires à développer | |

| | | |
|---|--|--------------------|
| Responsables | Mettre en place des aires protégées de biodiversité * | |
| Chef de file : PNRM | Il s'agit à partir de l'état des connaissances, des mesures de protection et de gestion conservatoires existantes ou en projet, de programmer de manière concertée la mise en œuvre d'études et de mesures de protections supplémentaires , visant à la protection et à la valorisation d'aires protégées. Seront plus particulièrement concernées les zones suivantes : | 2008-09 2008-09 |
| Partenaires : Conseil Régional, Conseil Général, État | | |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. Réserve Naturelle Régionale de Sainte-Luce 2. Réserve Naturelle Régionale du Prêcheur <p>* Cette action est mise en œuvre en articulation avec l'action « Valoriser la Biodiversité »</p> | |

| | | |
|---|---|--------------------|
| Responsables | Créer les conditions pour la mise en place d'un Pôle Mer | |
| Chef de file : Conseil Régional | La Mer met la Martinique au cœur de préoccupations mondiales telles que le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la sécurité internationale, la biotechnologie bleue. L'objectif est donc de développer dans le cadre d'un Pôle Mer, un espace de coopération pour la recherche appliquée internationale dans ces différents domaines. | 2008-09 2008-09 |
| Partenaires : Conseil Général, UAG, ADEM | | |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des Pôles Mer existant en France, en Europe, et dans le Monde 2. Mise en place des partenariats et premiers conventionnements | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | UE |
|-----------------------------|-------------------|------------------|--------------|-----------|
| Lancement du CEP + SIH | 60 000 € | 105 000 € | - | 30 000 € |
| Transbordement portuaire | - | - | - | - |
| Biodiversité | 583 745 € | 309 955 € | - | 273 790 € |
| Mise en place d'un Pôle Mer | 150 000 € | 75 000 € | 75 000 € | - |
| Total | 1 240 745 € | 449 955 € | 410 000 € | 403 790 € |



Action 1-3

PROTEGER LE PATRIMOINE NATUREL

La Martinique offre une gamme exceptionnelle d'espaces naturels et de paysages. 1000 espèces sont indigènes, 40% sont endémiques de la Caraïbe, et 3% ne peuvent être trouvés qu'en Martinique. Il s'agit de protéger et de valoriser cette richesse, pour à terme faire de la Martinique une Réserve Biosphère. Cette politique va de pair avec une gestion qualitative de la ressource en eau.

| Responsables | Valoriser la biodiversité | |
|--|--|---------|
| <p>Chef de file : PNRM</p> <p>Partenaires : UAG, Conseil Régional, Communes, Communautés de Communes</p> | <p>L'action préalable est de fédérer les acteurs autour d'opérations conjointes. Cette action se mettra en œuvre notamment dans le cadre d'un partenariat tripartite avec le PNRM et l'UAG.</p> <ol style="list-style-type: none"> Développement du concept de labellisation Lancement des études pour la création de l'Observatoire. Cet observatoire a vocation à alimenter le Système d'Intelligence Economique Lancement des procédures pour créer, à partir du Centre de Formations aux Métiers de l'Environnement, un Pôle pour des formations qualifiantes de haut niveau Renforcement du Corps de Police de l'Environnement, en coordination avec les Communes et les Communautés de Communes et d'Agglomération | 2008-13 |

| Responsables | Garantir la préservation de la ressource en eau | |
|---|--|------|
| <p>Chef de file : Conseil Régional</p> <p>Partenaires : BRGM, ODE, COMITE de BASSIN, Etat</p> | <p>Il s'agit de mettre en œuvre une politique de gestion durable des ressources en eaux en renforçant la politique initiée dans le cadre du SDAGE, en améliorant la connaissance des mécanismes de transferts des polluants phytosanitaires du sol vers les eaux souterraines</p> <ol style="list-style-type: none"> Poursuite des travaux sur les transferts phytosanitaires Révision du SDAGE et validation du programme de mesures Renforcement de la politique de traitement des eaux usées Amélioration de la connaissance du coût de l'eau | 2008 |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|-------------------------------------|-------------------|------------------|--------------|----------|
| Biodiversité | | | | |
| Plan de communication | 60 000 € | 60 000 € | - | - |
| Préservation de la ressource | | | | |
| Etudes phytosanitaires | 170 000 € | 119 000 € | - | 51 000 € |
| Total | 230 000 € | 179 000 € | - | 51 000 € |



Action 1-4

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ENERGETIQUE

La Martinique bénéficie d'atouts indéniables, physiques et géophysiques, véritable patrimoine naturel énergétique (mer, vent, sous-sol, soleil...) aujourd'hui non exploité. La volonté de réduire la dépendance énergétique doit donc s'inscrire dans une dynamique de valorisation de ce patrimoine naturel.

| | | |
|---|--|----------------------|
| Responsables | Concevoir un bouquet énergétique | |
| Chef de file : Conseil Régional | L'objectif en 2008 est de jeter les bases permettant de concevoir une véritable politique énergétique en diversifiant l'offre. <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place une expérimentation en énergie marine 2. Expérimenter la climatisation solaire 3. Réaliser une étude technico-économique du « réseau froid géothermie » | 2008 2008 2008 |
| Partenaires : EDF | | |

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Mettre en place les outils | |
| Chef de file : Conseil Régional | Pour accompagner la stratégie, il est indispensable de se doter de certains outils d'accompagnement : <ol style="list-style-type: none"> 1. Un observatoire de l'Energie, en liaison avec le SIE 2. Inventorier et cartographier les potentiels énergétiques 3. Etude de faisabilité pour domicilier un Pôle de recherche pour développer des expertises sur les spécificités énergétiques en milieu tropical insulaire. | |
| Partenaires : EDF, UAG | | |

| | | |
|---------------------|---|--|
| Responsables | Mettre en place des mesures d'accompagnement | |
| | Il s'agit de mettre en place des mesures pour modifier les comportements dans les modes de consommer, d'habiter, de produire, de se déplacer <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer une chartre de la construction éko-logique 2. Optimiser l'énergie du déplacement. En 2008, sera lancée une analyse du profil énergétique d'une offre multimodale | |

| | | |
|---|--|--|
| Responsables | Mettre en place une expérimentation pour l'optimisation énergétique | |
| Chef de file : Conseil Régional | En 2008, un programme spécifique « Région exemplaire », permettra au Conseil Régional d'innover dans la dynamique d'optimisation énergétique <ol style="list-style-type: none"> 1. Plan Haute Qualité Environnementale et diagnostic thermique sur tous les bâtiments du patrimoine régional 2. Plan Eclairage Public (routes et bâtiments) 3. Plan « isolation thermique des toitures Lycées » 4. Plan « climatisation classe A dans les bureaux et les lycées » | |
| Partenaires : EDF | | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--------------------------|-------------------|------------------|--------------|-----------|
| Études énergétiques | 75 000 € | 37 500 € | 37 500 € | - |
| Outils d'accompagnement | 100 000 € | 50 000 € | 50 000 € | - |
| Mesures d'accompagnement | 100 000 € | 50 000 € | 50 000 € | - |
| Expérimentation | 500 000 € | 250 000 € | - | 250 000 € |
| Total | 1 025 000 € | 512 500 € | 137 500 € | 375 000 € |



Action 1-5

RECONSTRUIRE LE TOURISME PATRIMONIAL

Les diversifications venant des nouvelles formes d'exploitation de la Terre, de la Mer, des atouts physiques et géophysiques, désormais estampillées avec un eko-label, ouvrent de nouvelles perspectives en termes de différenciation, par un tourisme basé sur attrait spécifique et qualité.

| | | |
|---|--|--|
| Responsables | Programme de labellisation des produits touristiques | |
| Chef de file : Conseil Régional | Face à l'agressivité commerciale, il faut trouver des éléments de différenciation par le patrimoine hôtelier, mais aussi le patrimoine naturel, culturel et gastronomique, les savoir-faire innovants et traditionnels. 1. Mise en place d'un fonds de labellisation du patrimoine hôtelier 2. Elaboration d'un modèle permettant la labellisation et la commercialisation des « produits d'appels » (produits touristiques, structures d'intérêt touristique, sites naturels ...) 3. Conception d'un modèle de labellisation des manifestations culturelles et sportives de dimension internationale. | |
| Partenaires : CMT | | |

| | | |
|--|---|--|
| Responsables | Programme de redynamisation des produits phares | |
| Chef de file : Conseil Régional | Un certain nombre de produits vieillissés ou arrivés à maturité méritent d'être redynamisés. 1. Lancement d'une étude de faisabilité d'un terminal de croisière à Saint-Pierre. Cette étude sera complétée par une étude-produit (musée, autres sites...) susceptible d'assurer une diversification de l'offre 2. Identification des nouvelles expertises porteuses visant à développer le tourisme d'affaires 3. Recensement des produits « terroirs » authentiques (four à chaux, moulin) | |
| Partenaires : Offices et socioprofessionnels | | |

| | | |
|---|---|------|
| Responsables | Création de pôles touristiques | |
| Chef de file : Conseil Régional | Le développement de nouveaux Espaces d'Aménagement Touristiques se fera autour de 2 actions | |
| Partenaires : Communes | 1. Finalisation de l'étude diagnostic 2. Lancement des premiers travaux à Ste Anne, Vauclin et Trinité | 2008 |

| | | |
|---|--|--|
| Responsables | Structuration et professionnalisation des acteurs | |
| Chef de file : Conseil Régional | 1- Mise en place des offices de pôles : Une expérimentation sera lancée dans le Nord Caraïbe avec COTNORCA. | |
| Partenaires : - | 2- Professionnalisation et renforcement de la formation des acteurs | |

| | | |
|---------------------|--|--|
| Responsables | Redynamisation de la commercialisation | |
| | Il convient au préalable de mener une réflexion sur la définition du produit Martinique. Cette action se fait en cohérence avec le concept de labellisation (cf. action 1-3) | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--------------------------|-------------------|--------------------|--------------|-------------|
| Labellisation | 1 000 000 € | 500 000 € | - | 500 000 € |
| Produits phares | 500 000 € | 250 000 € | - | 250 000 € |
| EAT | 500 000 € | 250 000 € | - | 250 000 € |
| Structuration | 250 000 € | 200 000 € | - | 50 000 € |
| Commercialisation | - | - | - | - |
| Total | 2 250 000 € | 1 200 000 € | - | 1 050 000 € |

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS

La rapidité des mutations technologiques impose une différenciation stratégique différente de celle des modèles classiques de développement. Car, face aux nouveaux enjeux, la problématique majeure est désormais le degré de réactivité et la capacité à s'ajuster de manière permanente aux changements.

Il importe de créer un nouvel environnement économique qui favorise la création de biens et services répondant aux nouvelles exigences économiques, technologiques et environnementales du marché international.

Cela suppose une meilleure irrigation du territoire par les réseaux stratégiques classiques (eau, électricité, transport), mais aussi des ingrédients indispensables à la compétitivité : le numérique et la Recherche-Développement-Innovation.

L'objectif est à terme de favoriser l'émergence de filières organisées dans le cadre de Pôles labellisés.

Cette action se construit donc autour de 4 axes forts :

- Maîtriser les réseaux stratégiques transversaux
- Moderniser le jeu des acteurs économiques
- Accompagner la dynamique numérique
- Dynamiser la recherche et accompagner par l'Innovation autour de Pôles labellisés

| N° | Actions | Sous-actions |
|------------|--|---|
| 2-1 | Maitriser les réseaux stratégiques transversaux | 2-1-1 Sécuriser et moderniser le réseau électrique 2-1-2 Mettre en place un réseau de haut débit 2-1-3 Mettre en place le Schéma Multimodal de transport 2-1-4 Garantir l'approvisionnement en eau |
| 2-2 | Moderniser le jeu des acteurs économiques | 2-2-1 Accompagner efficacement l'entreprise 2-2-2 Intégrer les usages TIC dans les entreprises 2-2-3 Accompagner la dynamique à l'export 2-2-4 Développer le concept d'éco-entreprises 2-2-5 Initier la responsabilité sociétale des organisations |
| 2-3 | Accompagner la dynamique numérique | 2-3-1 Se doter d' outils numériques performants 2-3-2 Développer les usages et services non marchands |
| 2-4 | Dynamiser la recherche et accompagner l'innovation autour de Pôles labellisés | 2-4-1 Mettre en place un Système d'Intelligence Economique 2-4-2 Mettre en place des Plateformes de Recherche (RDI) 2-4-3 Dynamiser la recherche et l'enseignement supérieur |



Action 2-1

MAITRISER LES RESEAUX STRATEGIQUES

Compte tenu des orientations retenues en termes de création de Pôles économiques et sociaux à l'échelle du territoire, il importe d'anticiper en accompagnant la modernisation ou l'extension de ces réseaux.

| | | |
|--|--|--------------|
| Responsables | Sécuriser et moderniser le réseau électrique | |
| Chef de file : EDF | Cette action qui consiste à répartir sur l'ensemble du territoire ne pourra être lancée que lorsque les points de production de forte puissance seront bien identifiés. Les éléments recensés dans les études en cours en 2008 (évaluation du SAR, Schéma des Zones Economiques, révision du SDEC identification et localisation des Pôles Stratégiques...) seront constitutifs de la base à constituer pour réaliser le Schéma Directeur de l'Electricité . | 2008 |
| Partenaires : Conseil Régional | | |
| Responsables | Assurer la couverture numérique du territoire | |
| Chef de file : Conseil Régional | Il s'agit d'assurer la couverture totale de la population avec une connexion haut débit à un tarif abordable 1. Mise en service progressive du réseau haut débit en partant de la zone du centre vers le Nord et le Sud | 2008 |
| Partenaires : CG, Mediaserv, Sogetrel | 2. Mise en place d'un programme de communication sur la stratégie à long terme 3. Lancement du Schéma Directeur des Usages et des Services | 2008 2008 |
| Responsables | Mettre en place un réseau de transport multimodal | |
| Chef de file : Conseil Régional | Un certain nombre de chantiers et d'étude en cours (TCSP, étude sur le transport maritime de personnes, étude sur le transport maritime de marchandises, étude de faisabilité sur le Terminal de croisière de St Pierre) devront être mis en cohérence dans la perspective de l'élaboration du Schéma Multimodal de Transport . | |
| Partenaires : CG | | |
| Responsables | Garantir l'approvisionnement en eau | |
| Chef de file : BRGM | Dans un premier temps, et afin de diversifier et sécuriser la desserte en eau, il s'agit d'identifier les ressources en eau souterraine. Un programme de prospection sera lancé en 2008 pour évaluer le potentiel. | |
| Partenaires : CG/CR | | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--------------------------|-------------------|--------------------|--------------|-------------|
| Réseau électrique | - | - | - | - |
| Haut débit | 8 000 000 € | 3 530 000 € | - | 4 470 000 € |
| Transport | - | - | - | - |
| Eau | - | - | - | - |
| Total | 8 000 000 € | 3 530 000 € | - | 4 470 000 € |



Action 2-2

MODERNISER LE JEU DES ACTEURS ECONOMIQUES

Le développement des entreprises doit se faire dans le respect des exigences économiques, environnementales et sociales. Cela implique la mise en place de mesures d'accompagnement reposant sur ce triptyque et garantissant à la fois compétitivité et qualité dans le respect des conditions de travail.

| | | |
|---|--|------|
| Responsables | Dynamiser le réseau d'accompagnement des acteurs économiques | |
| Chef de file : Conseil Régional | Un réseau associant des chefs de file par pôle de compétence , des cabinets référencés, fonctionnant avec des outils harmonisés (site, chartre, pass) est mis en place. | 2008 |
| Partenaires : Adem, CCI, Safie, Cress, Oseo | De plus, afin de renforcer l'accompagnement du développement des services aux entreprises, un outil de diagnostic « Territoires et services » | 2008 |

| | | |
|--|--|------|
| Responsables | Intégrer les usages TIC dans les entreprises | |
| Chef de file : OPEN IT | Il convient de systématiser l'utilisation des TIC dans les entreprises par un programme qui sera lancé autour des actions suivantes : 1. Réaliser une étude auprès des filières économiques pour inventorier le taux d'équipement TIC des entreprises. | 2008 |
| Partenaires : Conseil Régional | 2. Lancer un diagnostic stratégique pour identifier les priorités en matière de développement des TIC dans les entreprises 3. Lancer des appels à projets pour encourager et soutenir la création de nouveaux services. | |

| | | |
|--|--|------|
| Responsables | Accompagner la dynamique à l'export | |
| Chef de file : GIE OPEN IT EXPORT | Il s'agit de structurer et développer le potentiel à l'export pour vendre à l'international les savoir-faire traditionnels et innovants de la Martinique 1. Définir le concept de labellisation (cf. action 1-3) 2. Lancer les procédures pour développer la Plateforme à l'Export 3. Réaliser le site « Martinique diaspora » 4. Identifier les opportunités d'affaires (Caraïbe, Amérique Latine...) à partir des résultats des CEP, et dans la perspective de la réalisation du guide pour les investissements à l'étranger. | 2008 |
| Partenaires : Conseil Régional | | |

| | | |
|--------------------------------|--|--|
| Responsables | Développer le concept d'éco-entreprises | |
| Chef de file : ADEME | Afin d'assurer le développement de l'approche environnementale des entreprises, l'accent sera mis en 2008 sur : 1. L'accompagnement des entreprises dans leur démarche de labellisation environnementale (ISO 14001...) 2. Le soutien de filières spécifiques (déchets inertes et de l'industrie des peintures) 3. Mise en place du Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux | |
| Partenaires : CG/CR | | |

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Initier la Responsabilité Sociétale des Entreprises | |
| Chef de file : ARACT | Il s'agit d'intégrer dans l'entreprise les trois dimensions des conditions de travail (physique, organisationnelle et relationnelle) 1. Elaboration d'un tableau de bord de critères 2. Actions de sensibilisation et de communication 3. Lancement de l'accompagnement auprès des entreprises privées | |
| Partenaires : CG/CR/entreprises | | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--------------------------|--------------------|------------------|--------------|-----------|
| Réseau d'accompagnement | 500 000 € | 250 000 € | - | 250 000 € |
| TIC Entreprises | 50 000 € | 25 000 € | - | 25 000 € |
| Export TIC | 50 000 € | 25 000 € | - | 25 000 € |
| Environnemental | 500 000 € | 250 000€ | 250 000 € | - |
| RSO | 10 000 € | 5 000 € | - | 5 000 € |
| Total | 1 010 000 € | 575 000 € | 250 000 € | 355 000 |



Action 2-3

ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DU NUMERIQUE

Les compétences humaines confirmées et les infrastructures de haute qualité donnent au pays un avantage comparatif. Il faut aujourd'hui valoriser cet avantage pour assurer une meilleure efficacité des TIC tout en tentant d'en faire un service à l'export. Il convient dans cette perspective de se doter d'outils collectifs performants dans les secteurs marchand et non marchand.

| | | |
|----------------------------------|---|------|
| Responsables | Se doter d'outils infrastructurels numériques performants | |
| Chef de file : OPEN IT | Les Cités TIC , concept permettant d'irriguer tous les secteurs par des solutions TIC, seront déployées par thématique sur le territoire. Elles devront être complétées par un incubateur pour accueillir les projets TIC matures <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancement des procédures pour installer une Cité TIC Tourisme sur le territoire de la CAESM. 2. Lancement de la stratégie de développement de la plateforme d'ingénierie projets TIC (Incubatech). | 2008 |

| | | |
|----------------------------------|---|------|
| Responsables | Développer les usages et services TIC non marchands | |
| Chef de file : OPEN IT | Il s'agit de réduire la fracture numérique dans le secteur non marchand. <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un GIX en Martinique (intégrateur de réseaux d'opérateurs) et acquisition de la propriété du POINT MQ 2. Sécuriser les usages et les services TIC 3. Dématérialiser les services et les échanges d'actes administratifs des collectivités et des établissements publics | 2008 |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|-----------------------------|-------------------|--------------------|--------------|--------|
| Cités TIC | | | | |
| Cité Tourisme | 1 800 000 € | 900 000 € | 900 000 € | - |
| Plateforme d'ingénierie TIC | 750 000 € | 375 000 € | 375 000 € | - |
| GIX et POINT MQ | 100 000 € | 100 000 € | - | - |
| Total | 2 650 000 € | 1 375 000 € | 1 275 000 € | - |



Action 2-4

DYNAMISER PAR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AUTOUR DE POLES LABELLISES

Dans un contexte où les innovations façonnent les modes de consommer et de produire, de travailler et de se déplacer, il importe de se doter d'outils et de moyens pour accompagner la nouvelle ambition stratégique.

| | | |
|--|--|------|
| Responsables | Créer un Système d'Intelligence Economique | |
| Chef de file : CCIM | Pour être réactif à la nouvelle donne mondiale, un outil d'aide à la décision stratégique s'impose. Cet outil, à dimension transversale, et alliant veille et prospective, a vocation à intégrer les différents observatoires déjà existants ou en cours de réalisation en assurant dès 2008 les actions suivantes : <ol style="list-style-type: none"> Ecobiz : création d'une plateforme de travail collaboratif entre les acteurs publics et privés Mise en place d'un centre de ressources IE intégrant la création d'un réseau des différents observatoires | 2008 |
| Partenaires : Conseil régional | | |

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Mettre en place des plateformes de Recherche-Développement-Innovation | |
| Chef de file : Conseil Régional | A partir des secteurs stratégiques porteurs, et en tenant compte des contraintes foncières, seront identifiés des Pôles thématiques qui seront localisés sur les sites présentant les conditions optimales par rapport à la spécialisation identifiée. Des opportunités ont été décelées dans le domaine de la Mer, de l'Agro-alimentaire, des Risques naturels, de l'Environnement, des Energies renouvelables. Il s'agit aujourd'hui de les confirmer dans le cadre des CEP lancés. (cf. actions 1-1 et 1-2). | |

| | | |
|--|---|------|
| Responsables | Dynamiser la recherche et l'enseignement supérieur | |
| Chef de file : UAG | Afin d'accompagner les acteurs dans les opérations de lancement et de développement de projets de recherche-innovation adaptés aux besoins du territoire, des formations initiales et continues de l'enseignement supérieur seront proposées en fonction des besoins identifiés dans les CEP <ol style="list-style-type: none"> Pôle de Recherche Energies Renouvelables Centre de Formations aux Métiers de l'Environnement | 2008 |
| Partenaires : Conseil régional | | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|---|-------------------|------------------|--------------|----------|
| Intelligence Economique Lancement d'ECOBIZ Centre de ressources IE | 49 000 € | 19 000 € | 19 000 € | 11 000 € |
| Plateformes RDI | - | - | - | - |
| Recherche et Enseignement Supérieur | - | - | - | - |
| Total | 49 000 € | 19 000 € | 19 000 € | 11 000 € |

FAIRE DE L'ETRE HUMAIN UN ACTEUR DE SON DEVELOPPEMENT

L'objectif ultime de la stratégie mise en œuvre est de veiller à terme à ce que la croissance soit porteuse de développement, et aboutisse à la création d'un cadre de choix, propice à l'épanouissement de l'Être Humain.

Dans cette perspective, la mise en place de nouvelles conditions permettant à l'Être Humain d'être un acteur de son développement, un acteur responsable en capacité d'apporter sa contribution à la construction de la Société, devra être privilégiée.

La **famille**, base du socle sociétal, devient dans ces conditions un élément déterminant. Source de repères et de valeurs, elle a en effet vocation à favoriser un meilleur ancrage de l'Homme dans la Société. Aujourd'hui éclatée, il convient de la refonder autour de passerelles pour créer du liant entre les générations et rompre avec le cycle de l'exclusion.

Faire de l'Être Humain un acteur de développement passe par la mise en place d'un **système éducatif** garant non seulement de la transmission de ces valeurs, mais aussi de la connaissance des réalités écologiques, géographiques, historiques.

Cette politique éducative devra nécessairement être complétée par une **politique culturelle** offensive, garante non seulement de l'appropriation de ces réalités, mais aussi vecteur d'épanouissement interne. De même, **le sport**, vecteur de transmission des valeurs telle que l'excellence, le goût de la compétition, le travail en équipe, le respect des règles, est également un élément constitutif de l'éducation.

Mettre l'Être Humain au cœur du développement, c'est lui offrir les conditions de s'épanouir dans son **cadre de travail**.

Mettre l'Être Humain au cœur du développement c'est également lui offrir un cadre de vie qui prenne en compte l'évolution de ses modes de vie, **dans des conditions de sécurité et en respectant les exigences de protection et de valorisation de l'environnement**.

L'innovation de la nouvelle stratégie consistera désormais à privilégier une approche transversale du développement s'appuyant à la fois sur la dimension familiale, éducative, sociale et environnementale.

L'articulation de cette mesure s'appuie sur trois axes forts :

- Recréer le lien familial
- Adapter le système éducatif
- Assurer le bien-être social
- Assurer le bien-être environnemental

| N° | Actions (pages) | Sous-actions (pages) |
|------------|---|--|
| 3-1 | Recréer le lien familial | 3-1-1 Créer des lieux de vie intergénérationnels 3-1-2 Repositionner la femme par le travail et dans la famille 3-1-3 Créer des passerelles d' insertion pour les jeunes 3-1-4 Professionnaliser les services à la personne |
| 3-2 | Adapter le système éducatif | 3-2-1 Elaborer une nouveau modèle éducatif 3-2-2 Elaborer une nouvelle politique culturelle 3-2-3 Elaborer une nouvelle politique sportive |
| 3-3 | Assurer le bien-être social | 3-3-1 Améliorer les conditions de travail 3-3-2 Créer des bassins de vie et d'emploi |
| 3-4 | Assurer le bien-être environnemental | 3-4-1 Systématiser la pratique de la gestion des déchets 3-4-2 Développer la culture du risque 3-4-3 Limiter les impacts liés aux mutations environnementales 3-4-4 Créer un projet pilote |



Action 3-1

RECREER LE LIEN FAMILIAL

La famille, creuset naturel de la Société, connaît une tendance à l'implosion. Le schéma classique avec la personne âgée, socle du dispositif dans une organisation structurée autour de la femme, s'est désagrégé et a laissé place à la « décohobitation ». Le lien que constituait la famille dans l'organisation sociale, autrefois à dominante rurale, s'est progressivement usé, sans avoir trouvé de relais dans une organisation aujourd'hui à dominante urbaine.

Il faut tenter de recréer ce **liant**, en imaginant des passerelles pour réapprendre à vivre ensemble : les structures à **dimension intergénérationnelle**, une amélioration des conditions de l'organisation sociétale pour mieux permettre à la **femme** de jouer son rôle à la fois dans la famille et dans la société, des relais **d'insertion pour les jeunes**, sont autant de défis majeurs à relever.

L'ensemble des actions devra être sécurisée par la **professionnalisation des services à la personne**, pour renforcer le lien social et la solidarité entre les générations.

| Responsables | Créer des lieux de vie à dimension intergénérationnelle | |
|--|---|--------------|
| Chef de file : Conseil Général Partenaires : Conseil Régional | Il s'agit de créer des lieux d'accueil pour personnes âgées qui permettent d'assurer le lien intergénérationnel. <ol style="list-style-type: none"> Elaboration d'une matrice de prise en charge des personnes âgées (PA) basée sur quatre segments Elaboration d' cahiers de charges pour toutes les solutions d'hébergement retenues pour appliquer la matrice aux six microrégions de la Martinique. | 2008 2008 |

| Responsables | Repositionner la femme par le travail et dans la famille | |
|---|---|------|
| Chef de file : Associations des Femmes Partenaires : Conseil Général, Conseil Régional, État | Alors que les femmes sont en moyenne plus qualifiées que les hommes, elles restent majoritairement plus touchées par le chômage. Des actions plus transversales (organisation du transport, réalisation de structures pour personnes âgées et petite enfance...) seront complétées par des actions plus ciblées. <ol style="list-style-type: none"> Lancement de formations du citoyen sur la question du genre Développement des contrats de mixité des emplois Renforcement du dispositif « Aide Régionale à l'Insertion des Femmes » | 2008 |

| Responsables | Créer des relais pour favoriser l'insertion des jeunes | |
|--------------|---|--|
| | Dans le cadre d'un partenariat privé et public, il s'agit de proposer une démarche qui permette aux jeunes d'acquérir des compétences pour réussir leur insertion. <ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un partenariat institutionnel entre les professionnels de l'emploi et de la formation, les associations et les entreprises Lancement d'un appel à projets au niveau des communes pilotes Lancement des procédures pour la création d'un micro-fonds d'investissement. | |

| Responsables | Professionnaliser les services à la personne | |
|---|---|------|
| Chef de file : CRESS Partenaires : CG/CR | Le récent développement de ce secteur impose de mieux l'organiser et de le structurer par les actions suivantes : <ol style="list-style-type: none"> Caractériser l'offre de services à la personne du territoire en fonction des publics (personnes âgées, femmes, jeunes...) Renforcer la formation des dirigeants et salariés pour assurer la professionnalisation des acteurs | 2008 |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|----------------------------------|-------------------|------------------|--------------|----------|
| Lieux intergénérationnels | 6 000 € | 2 500 € | 2 500 € | 1 000 € |
| Femme et travail | 100 000 € | 50 000 € | - | 50 000€ |
| Projets d'intérêt collectif | - | - | - | - |
| Services à la personne | 59 621 € | 33 000 € | 4 285 € | 22 336 € |
| Total | 165 621 € | 135 500 € | 6 785 € | 23 336 € |



Action 3-2

ADAPTER LE SYSTEME EDUCATIF

Le positionnement du Martiniquais en tant qu'acteur de son propre développement passe par la mise en place d'un système éducatif approprié. L'éducation, base de la transmission du savoir, doit dans ses conditions intégrer toutes les dimensions (intellectuelle, sportive, culturelle...) pour garantir la réappropriation des valeurs et des richesses qui constituent l'identité.

| | | |
|---|--|--|
| Responsables | Elaborer un nouveau modèle éducatif | |
| Chef de file : Conseil Régional/Conseil Général | La politique éducative doit s'appuyer sur une triple dynamique. Une dynamique pédagogique pour que l'école devienne un lieu de mise en contact du Martiniquais avec son monde et avec le Monde. Une dynamique sociale qui garantisse l'accès à tous et une éducation réussie pour chacun et pour tous. Une dynamique politique où former aboutisse à terme à mettre tout martiniquais en capacité d'apporter sa contribution à la construction de la Société. <ol style="list-style-type: none"> 1. Constituer un Comité d'Experts en charge de la définition de ce nouveau modèle 2. Identifier les partenariats spécifiques à établir | |

| | | |
|---|--|--|
| Responsables | Elaborer une nouvelle politique culturelle | |
| Chef de file : Conseil Régional/Conseil Général | Il s'agit de confirmer la culture dans son rôle en tant que vecteur d'épanouissement interne et vecteur de l'image à l'extérieur . Cela suppose préalablement l'élaboration d'une véritable politique stratégique visant notamment à identifier les éléments forts de l'identité culturelle. <ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Comité d'experts 2. Lancement d'une étude de définition et de positionnement de la culture martiniquaise (cf. action 1-3) | |

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Faire du sport un élément du positionnement identitaire | |
| Chef de file : Conseil Régional/Conseil Général | Le sport peut constituer une vraie valorisation de l'identité et du potentiel martiniquais . Il convient, en ce sens, de dégager un projet sportif autour de trois axes forts : le sport, vecteur d'éducation, vecteur de l'image à l'extérieur, et élément de bien-être. <ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution d'un Comité d'experts en charge de la définition de la politique sportive | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--------------------------|-------------------|------------------|--------------|--------|
| Modèle éducatif | - | 10 000 €- | - | - |
| Politique culturelle | - | 5 000 € | - | - |
| Politique sportive | - | 5 000 €- | - | - |
| Total | 20 000 € | 20 000 € | 0 € | 0 € |



Action 3-3

ASSURER LE BIEN ETRE SOCIAL

Il s'agira dans cette perspective, de créer de nouvelles conditions permettant à l'Être Humain de s'épanouir dans son **cadre de travail**. Parallèlement devra être mise en œuvre une stratégie, autour de la mise en place des réseaux (action 2), permettant de prendre en compte l'évolution des modes de vie.

| | | |
|--|--|--|
| Responsables | Systématiser la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) | |
| Chef de file : ARACT | Cette démarche vise à améliorer les conditions de travail . Elle consiste à instaurer dans l'entreprise, de nouvelles pratiques considérant de manière égale, l'économie, le social et l'environnement. Cette action, en complémentarité de l'action « Elaboration d'un tableau de bord sur les « Conditions de Travail », se concrétisera par la mise en place de démarches à dimension territoriale. | |
| Partenaires : Conseil Régional, Conseil Général, entreprises | <ol style="list-style-type: none"> Création d'une Plateforme RSO associant les institutions œuvrant sur le plan économique, social et environnemental | |

| | | |
|---|---|---------------------------------|
| Responsables | Mise en place d'outils pour favoriser la création de bassins de vie et d'emploi | |
| Chef de file : CCIM | Il s'agit de concevoir une politique qui permette d'aller vers un nouveau concept d'habitat intégré prenant en compte l'évolution des modes de vie, en rapprochant les lieux de travail des lieux de vie. | |
| Partenaires : Etat, Communes, Communautés de communes, Conseil régional, AGEFOS-PME | <ol style="list-style-type: none"> Initier la révision du SDEC pour mieux définir les conditions de développement et de requalification du petit commerce, notamment dans les centres-bourgs Créer le Réseau Qualité des commerçants dans les communes du Marin et de Sainte-Anne et animer le club des entreprises chartées du Centre de la Martinique. Lancer le Schéma de développement des zones d'activités économiques. Ce schéma devrait permettre à terme d'identifier la localisation des Pôles Stratégiques d'Activités. | 2008 2008 2008-09 |

| | | |
|---|--|--|
| Responsables | Créer un projet pilote de nouvelle ville de développement durable | |
| Chef de file : Conseil Régional | Ce projet devrait, sur un site d'expérimentation , créer un lieu de vie selon les principes directeurs permettant de limiter les déplacements entre habitats et commerces, de développer l'approche HQE, la performance énergétique | |
| Partenaires : - | | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|----------------------------|-------------------|------------------|--------------|----------|
| RSO territorial | 10 000 € | 5000 € | 5000 € | - |
| Bassins de vie et d'emploi | 98 750 € | 24 687 € | 14 813 € | 59 250 € |
| Projet pilote | 100 000 € | 100 000 € | - | |
| Total | 208 750 € | 129 687 € | 19 813 € | 59 250 € |



Action 3-4

ASSURER LE BIEN ETRE ENVIRONNEMENTAL

La nouvelle stratégie devrait veiller à garantir à l'Être humain les meilleures conditions de **sécurité**, notamment face aux nouvelles exigences imposées par les mutations environnementales.

| Responsable | Systématiser la pratique de la gestion des déchets | |
|--|---|-------------------------------------|
| Chef de file : Conseil Régional Partenaires : ADEME, producteurs, importateurs collectivités, associations de consommateurs et de protection de l'environnement. | Un certain nombre d'acteurs assurent aujourd'hui, sur des secteurs prédéterminés, le programme d'élimination des déchets. Afin d'assurer une meilleure efficacité des différents Plans, il convient aujourd'hui de: <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les missions d'information et de communication de ces différents acteurs en informant le grand public de l'existence et du fonctionnement des filières dédiées 2. Améliorer la gestion des déchets dangereux pour la Martinique 3. Vulgariser et rationaliser la pratique de la gestion des déchets, en initiant une expérimentation avec la Collectivité Régionale 4. Elaborer un guide de bonne conduite à partir des nouvelles pratiques | 2008 2008 2008-09 |

| Responsables | Développer la culture du risque | |
|--------------|---|--|
| | La Martinique est exposée à une panoplie de risques : aux risques naturels en effet, s'ajoutent les risques industriels et technologiques, sanitaires, épidémiologiques et environnementaux. Il s'agit donc de développer une véritable politique de la gestion du risque . Parallèlement, des actions de sensibilisation et de soutien à l'investissement seront mises en œuvre pour limiter l'impact des risques <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancement d'une étude pour caractériser le risque en Martinique 2. Prévenir le risque sismique par la mise en place d'une politique de communication, des actions de formation, et des aides parasismiques et para cycloniques pour les institutions publiques et les personnes privées | |

| Responsables | Limiter les impacts liés aux mutations environnementales | |
|--------------|--|--|
| | La richesse environnementale déjà menacée par des pressions anthropiques mal maîtrisées (pollution, déforestation, zones d'érosion, etc.) est aujourd'hui exposée aux risques nouveaux induits par les changements climatiques (modification du régime des pluies, élévation de la température de l'air et de la mer, intensité plus forte et fréquence plus élevée des phénomènes extrêmes, glissements de terrains, etc.). Il convient, dans un premier temps, de bien identifier ces risques. <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer une étude de caractérisation des risques. | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Cout total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|-----------------------------|--------------------|--------------------|--------------|-----------|
| Gestion des déchets | 175 000 € | 100 000 € | - | 75 000 € |
| Risques | 4 360 000 € | 4 360 000 € | - | - |
| Stratégie | 100 000 € | 100 000 € | - | - |
| Risques naturels | 4 260 000 € | 4 260 000 € | - | - |
| Mutations environnementales | 100 000 € | 50 000 € | - | 50 000 € |
| Total | 4 635 000 € | 4 510 000 € | - | 125 000 € |

RENFORCER LES INSTITUTIONS POUR GARANTIR L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le débat récurrent sur l'empilement et l'enchevêtrement des compétences prend toute sa dimension dans le cadre de la réflexion sur le développement économique. Il est en effet admis que la profusion d'institutions et de dispositifs susceptibles d'assurer ou d'accompagner ce développement nuisent à la lisibilité et à l'efficacité de l'action publique.

Dans un contexte de mutations géopolitiques, économiques, commerciales, financières et environnementales, l'obligation qui sera faite d'ajuster de manière permanente la structure de production, plaide pour une mise en cohérence autour d'autorités pouvant jouer le rôle de régulateur.

Cette démarche milite en faveur, après une évaluation préalable des outils ou mesures jusque-là mises en œuvre, de démarches permettant d'identifier les compétences et les conditions requises pour garantir une meilleure efficacité des politiques publiques.

| N° | Actions (pages) | Sous-actions (pages) |
|------------|---|---|
| 4-1 | Organiser durablement le territoire | 4-1-1 Mettre en place un opérateur foncier unique 4-1-2 Mettre en place une Autorité Multimodale de Transport 4-1-3 Mettre en place une Autorité Energétique Régulatrice 4-1-4 Définir les compétences d'une Autorité Environnementale |
| 4-2 | Définir une nouvelle stratégie financière | 4-2-1 Mettre en place une politique fiscale efficace 4-2-2 Innover dans les modes de financement privé 4-2-3 Définir une stratégie financière internationale |
| 4-3 | Rationaliser le marché de l'emploi | 4-3-1 Mettre en place une politique prospective de l'emploi 4-3-2 Systématiser la gestion territoriale de la ressource humaine 4-3-3 Créer une plateforme d'ingénierie de la formation |
| 4-4 | Définir une politique offensive pour l'ouverture à l'international | 4-4-1 Rationaliser la coopération institutionnelle et privée 4-4-2 Mettre en place une politique aérienne offensive |



Action 4-1

ORGANISER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

La volonté affichée d'assurer un cadre garantissant une meilleure cohésion sociale passe par la mise en place d'une politique offensive en matière d'Aménagement du Territoire. La maîtrise du foncier, l'organisation du Transport à l'échelle du Territoire, l'approvisionnement régulé de l'électricité (eau, électricité), la gestion environnementale suppose qu'une réflexion s'engage sur la définition des compétences à mettre en œuvre dans chacune de ces Autorités.

| | | |
|---|--|--|
| Responsables | Mettre en place un opérateur foncier unique | |
| Chef de file : Conseil Général, Conseil Régional | <p>L'étalement urbain condamne les espaces naturels, fait de la terre agricole une proie pour les opérateurs immobiliers, alors que les espaces publics et les espaces consacrés aux enjeux économiques restent en deçà des besoins. Face à la multiplicité des acteurs et des usages, se pose en filigrane la question de la création d'un outil régulateur unique. Il est urgent dans un premier temps de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluer les outils de régulation interne 2. Lancer la procédure juridique pour créer un opérateur unique foncier | |

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Mettre en place une Autorité Multimodale Unique de Transport | |
| Chef de file : Conseil Général, Conseil Régional | <p>La nécessaire mise en cohérence de l'action des multiples acteurs de transport sur des segments différents (terrestre et maritime) plaide pour la création d'une Autorité Unique suivant le calendrier suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer un projet d'habilitation validé par les deux Collectivités 2. Identifier les mesures fiscales à mettre en œuvre pour diminuer le recours aux véhicules couteux en énergie 3. Assurer la gestion anticipée de la ressource humaine en lançant un CEP sur le transport | |

| | | |
|---------------------|---|--|
| Responsables | Définir les compétences d'une Autorité Énergétique Régulatrice | |
| | <p>L'actuelle politique énergétique est actuellement définie par l'Etat, sans véritable concertation avec les Collectivités, en dépit du rôle prépondérant de ces dernières dans la mise en œuvre de la politique énergétique dans la politique de transport, l'accompagnement des entreprises, la politique fiscale... Il convient aujourd'hui de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les documents de référence à adapter 2. Elaborer un document prospectif pouvant servir de base à un modèle énergétique insulaire 3. Elaborer une politique de formation et d'information | |

| | | |
|---------------------|---|--|
| Responsables | Définir les compétences d'une Autorité Environnementale | |
| | <p>La forte pression anthropique qui sera amplifiée par les mutations environnementales menace le patrimoine naturel de la Martinique. Il importe d'élaborer un cadre institutionnel garantissant le traitement transversal de différents items (eau, air, sol...), par la réalisation de la première action :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer une évaluation des cadres actuels d'intervention | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--------------------------|-------------------|------------------|--------------|-----------|
| Opérateur foncier | 50 000 € | 25 000 € | - | 25 000 € |
| Transport | 100 000 € | 50 000 € | - | 50 000 € |
| Énergétique | 50 000 € | 25 000 € | - | 25 000 € |
| Environnement | 100 000 € | 50 000 € | - | 50 000 € |
| Total | 300 000 € | 150 000 € | | 150 000 € |



Action 4-2

TROUVER LES LEVIERS DU FINANCEMENT

Le nouveau contexte financier qui se caractérise par une raréfaction des ressources financières publiques et par une mondialisation de l'organisation financière internationale impose de chercher de nouvelles sources de financement publiques et privées pour garantir une dynamique de la politique de l'investissement.

| | | |
|--|---|------|
| Responsables | Mettre en place une politique fiscale efficace | |
| Chef de file : Conseil Régional, Conseil Général Partenaires : Etat, UAG | La fiscalité est mise en œuvre par des échelons administratifs différents, qui au nom du principe de libre administration, interviennent sans concertation et sans vision globale, aboutissant parfois à des effets non escomptés. Par ailleurs, l'absence d'évaluation fait que l'on reconduit des schémas, sans bilan quantitatif ou qualitatif. Enfin, la nécessaire harmonisation des politiques fiscales au sein de l'Union Européenne, va réduire progressivement l'autonomie fiscales des Collectives. Aussi, dès 2008, il conviendra, dans la perspective de l'élaboration d'un cadre fiscal global adapté , de lancer une évaluation de la politique fiscale . | 2008 |

| | | |
|---------------------|---|--|
| Responsables | Innover dans les modes de financement privé | |
| | Devant les difficultés chroniques des Collectivités Territoriales d'une part, et la sous-capitalisation des entreprises privées d'autre part, il est urgent de rechercher des modes innovants de financement . Parallèlement doit s'engager une réflexion pour la mise en place d'une structure de type banque de développement . <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un cadre partenarial d'intervention avec les opérateurs financiers de la place (AFD, CDC, ADIE...) 2. Lancer la réflexion pour la création d'une Banque de Développement | |

| | | |
|---------------------|---|--|
| Responsables | Définir une stratégie financière internationale | |
| | Les entreprises souhaitant se développer à l'international sont confrontées à un véritable rationnement de crédit. L'objectif est donc de définir un cadre facilitant les transactions bancaires. Dans cette perspective, il convient dans un premier temps de : <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer une réflexion sur les conventions fiscales 2. Lancer une réflexion sur le renforcement des dispositifs financiers existants (fonds de garantie, aide à l'export...) | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--------------------------|-------------------|------------------|--------------|----------|
| Politique fiscale | 100 000 € | 50 000 € | | 50 000 € |
| financement privé | 50 000 € | 50 000 € | - | - |
| International | 100 000 € | 100 000 € | - | - |
| Total | 250 000 € | 200 000 € | - | 50 000 € |



Action 4-3

RATIONNALISER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

L'absence de politique stratégique, la faible anticipation de l'évolution des secteurs économiques, de l'appréciation de l'évolution des mutations du marché international, expliquent en partie pourquoi le chômage touche à la fois les demandeurs d'emploi qualifiés et non qualifiés. Mais des perspectives nouvelles résultant du jeu complexe entre les mutations démographiques et les évolutions d'emplois générés dans les métiers « jeunes » offrent des opportunités qu'il convient aujourd'hui de quantifier.

Sur la base de l'évaluation des dispositifs en cours, en s'appuyant sur un dispositif de **veille**, il sera lancé un certain nombre de **Contrats d'Etudes Prospectives** permettant de mieux identifier les besoins. Cela permettra de systématiser la **gestion territoriale de la ressource humaine** et de mettre en place une **Plateforme d'ingénierie de la formation**.

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Mettre en place une politique prospective de la formation et de l'emploi | |
| Chef de file : Conseil Régional, Conseil Général | Depuis les années 1990, la politique de l'emploi repose sur une panoplie d'outils mis en œuvre sans évaluation sur leur impact réel. Il faut ajouter que le marché de l'emploi se caractérise par un déficit chronique sur certains segments, alors que le taux de chômage reste structurellement élevé. Il convient dès 2008 de procéder à : <ol style="list-style-type: none"> 1. L'évaluation des dispositifs d'emploi 2. La mise en place d'un système de veille 3. Le lancement des CEP (cf. action1-3 et 1-4) | |
| Partenaires : UAG, AGEFMA | | |

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Systématiser la gestion territoriale de la ressource humaine | |
| Chef de file : Conseil Régional, Conseil Général | L'objectif de la gestion territoriale de la ressource humaine est de garantir une adéquation entre l'offre de travail et les évolutions du marché du travail. Il convient préalablement de : <ol style="list-style-type: none"> 1. Engager des démarches politiques en vue d'une gestion des emplois de la fonction publique 2. Engager une concertation pour adapter les numeros clausus des professions concernées 3. Identifier les secteurs concernés par la reprise-transmission | |

| | | |
|---|---|--|
| Responsables | Créer une plateforme d'ingénierie de la formation | |
| Chef de file : Conseil Régional, Conseil Général | Cette plateforme devrait permettre une meilleure concordance entre d'une part, la réorganisation souhaitée de la structure de production, les formations et les qualifications à acquérir, d'autre part. Elle devra s'articuler autour des CEP et de la Gestion Prévisionnelle de la Ressource, pour identifier les filières à structurer et les qualifications à acquérir en termes de formation initiale et continue supérieure. 2008 permettra de lancer la concertation entre les différents partenaires pour identifier les procédures à lancer et le calendrier prévisionnel des actions à mettre en place en vue d'aboutir à la création de cette plateforme | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|--|-------------------|------------------|--------------|----------|
| Politique prospective formation et emploi | 200 000 € | 100 000 € | 50 000 € | 50 000 € |
| Gestion territoriale de la ressource humaine | - | - | - | - |
| Plateforme | - | - | - | - |
| Total | 200 000 € | 100 000 € | 50 000 € | 50 000 € |



Action 4-4

CREER LES CONDITIONS DE L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

La prééminence de l'Etat dans le domaine de la coopération internationale ne permet pas de mettre en œuvre des politiques permettant de se positionner à l'échelle internationale.

| | | |
|---------------------|--|--|
| Responsables | Rationaliser la coopération institutionnelle et privée | |
| | <p>Il s'agit de convenir d'un cadre permettant de faciliter les échanges avec les institutions internationales dans le domaine institutionnel, commercial et financier en menant les actions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réengager le débat avec le Gouvernement pour la représentativité de la Martinique dans les organisations régionales et internationales 2. Mettre en place une mission pour identifier les échanges d'expertise et les domaines de complémentarité économique à favoriser 3. Mettre en place un cadre pour faciliter les transactions bancaires et financières | |
| Responsables | Mettre en place une politique aérienne offensive | |
| | <p>Le transport aérien constitue un élément clé en termes de développement économique, compte tenu de sa capacité à réduire le déficit d'accessibilité inhérent à tout territoire insulaire. Il convient sans tarder de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lancer une étude pour identifier les points permettant d'améliorer l'environnement réglementaire du ciel européen, et la réglementation sur le partage du ciel dans la Caraïbe 2. Inventorier les points permettant d'améliorer l'efficacité de la politique fiscale 3. Lancer une concertation avec l'Etat sur la politique d'immigration et la politique fiscale | |

| FINANCEMENT PREVISIONNEL | Coût total public | Conseil Régional | Chef de file | Autres |
|------------------------------|-------------------|------------------|--------------|--------|
| Coopération institutionnelle | - | - | - | - |
| Politique aérienne offensive | 100 000 € | 100 000 € | - | - |
| Total | 100 000 € | 100 000 € | - | - |

PLAN DE FINANCEMENT DETAILLE

| PARTIE 1 UNE AMBITION | ACTIONS | SOUS-ACTIONS | REGION | MONTANT TOTAL PUBLIC | |
|---|--|---|--------------------|-------------------------|--------------------|
| ECO-LABELLISER ET STRUCTURER LE TISSU AUTOUR DE LA VALORISATION DES RICHESSES NATURELLES | 1 NOUVELLES FONCTIONS POUR L'AGRICULTURE | ZAPA | 75 000 € | 150 000 € | |
| | | REQUALIFICATION DE LA TERRE | 150 000 € | 300 000 € | |
| | | CEP | 30 000 € | 60 000 € | |
| | TOTAL AGRICULTURE | | | 255 000 € | 510 000 € |
| | 2 SE REAPPROPRIER L'ESPACE MARITIME | CEP | 30 000 € | 60 000 € | |
| | | STRATEGIE DE TRANSBORDEMENT PORTUAIRE | - | - | |
| | | BIODIVERSITE Actions | 309 955 € | 583 745 € | |
| | | POLE MER | 75 000 € | 150 000 € | |
| | | SIH | 43 393 € | 578 576 € | |
| | | INFRASTRUCTURES | - | - | |
| | TOTAL ESPACE MARITIME | | | 449 955 € | 1 372 321 € |
| | 3 PRESERVER LE PATRIMOINE NATURE | BIODIVERSITE Communication | 60 000 € | 60 000 € | |
| | | EAU Etudes phytosanitaires | 119 000 € | 170 000 € | |
| | | TOTAL PATRIMOINE NATURE | | | 179 000 € |
| | 4 VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ENERGETIQUE | BOUQUET ENERGETIQUE | 37 500 € | 75 000 € | |
| | | OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT | 50 000 € | 100 000 € | |
| | | MESURES D'ACCOMPAGNEMENT | 50 000 € | 100 000 € | |
| | | EXPERIMENTATION | 250 000 € | 500 000 € | |
| | TOTAL PATRIMOINE NATUREL ENERGETIQUE | | | 512 500 € | 1 025 000 € |
| | 5 RECONSTRUIRE UN TOURISME PATRIMONIAL | LABELLISATION | 500 000 € | 1 000 000 € | |
| | | REDYNAMISATION PRODUITS PHARES | 250 000 € | 500 000 € | |
| | | EAT | 250 000 € | 500 000 € | |
| | | PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS | 200 000 € | 250 000 € | |
| COMMERCIALISATION | | - | - | | |
| TOTAL TOURISME PATRIMONIAL | | | 1 200 000 € | 2 250 000 € | |
| SOUS-TOTAL UNE AMBITION | | | 2 596 455 € | 5 387 321 € | |

| PARTIE 2 DES OUTILS | ACTIONS | SOUS-ACTIONS | REGION | MONTANT TOTAL PUBLIC | |
|--|--|--|--------------------|-------------------------|--------------------|
| POUR ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS | 1 | RESEAU ELECTRIQUE | - | - | |
| | | RESEAU HAUT DEBIT | 3 530 000 € | 8 000 000 € | |
| | | RESEAU DE TRANSPORT MULTIMODAL | - | - | |
| | | APPROVISIONNEMENT EN EAU | - | - | |
| | TOTAL RESEAUX STRATEGIQUES | | | 3 530 000 € | 8 000 000 € |
| | 2 | RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ECONOMIQUES | 520 000 € | 2 040 000 € | |
| | | TIC DANS LES ENTREPRISES | 25 000 € | 50 000 € | |
| | | DYNAMIQUE A L'EXPORT | 25 000 € | 50 000 € | |
| | | ECO-ENTREPRISES | 450 000 € | 900 000 € | |
| | | RSO | 5 000 € | 10 000 € | |
| | TOTAL JEU DES ACTEURS ECONOMIQUES | | | 1 025 000 € | 3 050 000 € |
| | 3 | CITE TIC | 900 000 € | 1 800 000 € | |
| | | PLATEFORME TIC | 375 000 € | 750 000 € | |
| | | USAGES ET SERVICES TIC NON- MARCHANDS | 100 000 € | 100 000 € | |
| | TOTAL DYNAMIQUE DU NUMERIQUE | | | 1 375 000 € | 2 650 000 € |
| | 4 | INTELLIGENCE ECONOMIQUE | 19 000 € | 49 000 € | |
| | | PLATEFORMES | - | - | |
| RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR | | - | - | | |
| TOTAL RECHERCHE ET INNOVATION | | | 19 000 € | 49 000 € | |
| SOUS-TOTAL DES OUTILS | | | 5 574 000 € | 12 999 000 € | |

| PARTIE 3 UN OBJECTIF | ACTIONS | SOUS-ACTIONS | REGION | MONTANT TOTAL PUBLIC | |
|--|--|--|--------------------|-------------------------|-----------------|
| FAIRE DE L'ETRE HUMAIN UN ACTEUR DE SON DEVELOPPEMENT | 1 RECREER LE LIEN FAMILIAL | LIEUX INTERGENERATIONNELS | 2 500 € | 6 000 € | |
| | | FEMME PAR LE TRAVAIL ET DANS LA FAMILLE | 100 000 €- | - | |
| | | INSERTION POUR LES JEUNES | - | - | |
| | | SERVICES A LA PERSONNE | 33 000 € | 59 621 € | |
| | TOTAL LIEN FAMILIAL | | | 135 500 € | 65 621 € |
| | 2 ADAPTER LE SYSTEME EDUCATIF | MODELE EDUCATIF | 10 000 €- | - | |
| | | POLITIQUE CULTURELLE | 5 000 €- | - | |
| | | POLITIQUE SPORTIVE | 5 000 €- | - | |
| | TOTAL SYSTEME EDUCATIF | | | 20 000 € | 0 € |
| | 3 ASSURER LE BIEN-ETRE SOCIAL | CONDITIONS DE TRAVAIL | 5 000 € | - | |
| | | BASSINS DE VIE ET D'EMPLOI | 24 687 € | 98 750 € | |
| | | PROJET PILOTE | 100 000 € | | |
| | TOTAL BIEN-ETRE SOCIAL | | | 129 687 € | 98 750 € |
| | 4 ASSURER LE BIEN-ETRE ENVIRONNEMENTAL | DECHETS | 100 000 € | 175 000 € | |
| | | CULTURE DU RISQUE | 4 360 000 € | 4 360 000 € | |
| | | MUTATIONS ENVIRONNEMENTALES | 50 000 € | 100 000 € | |
| TOTAL BIEN-ETRE ENVIRONNEMENTAL | | | 4 510 000 € | 4 635 000 € | |
| SOUS-TOTAL UN OBJECTIF | | | 4 795 187 € | 4 799 371 € | |

| PARTIE 4 UN MOYEN | ACTIONS | SOUS-ACTIONS | REGION | MONTANT TOTAL PUBLIC | |
|---|--|---|------------------|-------------------------|------------------|
| RENFORCER LES INSTITUTIONS POUR GARANTIR L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES | 1 ORGANISER DURABLEMENT LE TERRITOIRE | OPERATEUR FONCIER UNIQUE | 25 000 € | 50 000 € | |
| | | AUTORITE MULTIMODALE DE TRANSPORT | 50 000 € | 100 000 € | |
| | | AUTORITE ENERGETIQUE REGULATRICE | 25 000 € | 50 000 € | |
| | | AUTORITE ENVIRONNEMENTALE | 50 000 € | 100 000 € | |
| | TOTAL ORGANISER LE TERRITOIRE | | | 150 000 € | 300 000 € |
| | 2 DEFINIR UNE NOUVELLE STRATEGIE FINANCIERE | POLITIQUE FISCALE EFFICACE | 50 000 € | 100 000 € | |
| | | MODES DE FINANCEMENT PRIVE | 50 000 € | 50 000 € | |
| | | STRATEGIE FINANCIERE INTERNATIONALE | 100 000 € | 100 000 € | |
| | TOTAL STRATEGIE FINANCIERE | | | 200 000 € | 250 000 € |
| | 3 RATIONNALISER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI | POLITIQUE PROSPECTIVE DE L'EMPLOI | 100 000 € | 200 000 € | |
| | | GESTION TERRITORIALE DE LA RESSOURCE HUMAINE | - | - | |
| | | PLATEFORME D'INGENIERIE DE LA FORMATION | - | - | |
| | TOTAL MARCHÉ DE L'EMPLOI | | | 100 000 € | 200 000 € |
| | 4 DEFINIR UNE POLITIQUE OFFENSIVE POUR L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL | COOPERATION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE | - | 80 000 € | |
| | | POLITIQUE AERIENNE OFFENSIVE | 100 000 € | 100 000 € | |
| | TOTAL OUVERTURE A L'INTERNATIONAL | | | 100 000 € | 180 000 € |
| SOUS-TOTAL UN MOYEN | | | 550 000 € | 930 000 € | |

PLAN DE FINANCEMENT GOBAL

| PARTIES DU SMDE | REGION | MONTANT TOTAL PUBLIC |
|---|------------------------|-----------------------------|
| 1 ECO-LABELLISER ET STRUCTURER | 2 596 455 ,00 € | 5 387 321,00 € |
| 2 ANTICIPER ET ACCOMPAGNER | 5 574 000,00 € | 12 999 000,00 € |
| 3 L'ETRE HUMAIN UN ACTEUR | 4 795 187,00 € | 4 799 371,00 € |
| 4 GARANTIR L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES | 550 000,00 € | 930 000,00 € |
| TOTAL | 13 515 642 € | 24 115 692 € |